



EULMONT INFOS

Information/concertation/transparence

Agenda de mars

2, 16 et 30: atelier mémoire (LACIM)

5: atelier déco avec le Foyer Rural (FR)

7, 14, 21, 28: atelier équilibre

10: cinéma avec le FR

12: AG Dogscool

14 et 28: ramassage des ordures ménagères

15: création d'un terrarium (Compagnie des ânes)

18 et 19: atelier bouturage (Compagnies de ânes et Véronique Verdelet)

19: marché de producteurs

22 et 26: atelier compostage (Compagnie des ânes)

2 avril: découverte des techniques naturelles douces pour soulager les douleurs aigües, chroniques, émotionnelles (ABES 54)

5 avril: impression à partir de plantes (Compagnie des ânes)

Sécurité affouages.

Cette année les affouages ont lieu dans les parcelles 10 (juste en face du triangle) et 6 (côté Faulx). Nous vous rappelons qu'il est recommandé pour votre sécurité de ne pas emprunter ces parcelles jusqu'à la fin de l'abattage et du façonnage des lots prévus à la fin du mois de mars. L'activité forestière est dangereuse, des arbres de grande envergure sont abattus, des branches peuvent rester en suspens, de lourds engins peuvent circuler. VTTistes, randonneurs, promeneurs ... soyez très prudents.

La mairie est ouverte au public :

lundi 16h30 – 19h00, mercredi 9h - 12h, vendredi 13h30 – 18h00

Tél : 03 83 22 83 34 Mail : commune-eulmont@wanadoo.fr

La bibliothèque est ouverte les lundis et mercredis de 16h à 19h et les samedis de 10h à 11h30

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 11 mars

Ukraine

La guerre n'est jamais la solution. Nous voulons dire toute notre solidarité avec le peuple ukrainien.

Une collecte à Champenoux (communauté de communes) est prévue du lundi 7 mars au mercredi 9 mars uniquement sur: produits d'hygiène (serviettes, couches, dentifrice...), matériel de secours (compresses, bandes...) et petits équipements (piles, bougies, briquets, allumettes, lampe de poche...). Aucun autre produit ne sera accepté pour cause d'organisation et de saturation. Merci pour votre générosité.

Travaux

Un premier temps de travaux se termine avec la communauté de communes. Plus de 1000 mètres de conduite de distribution d'eau ont été posés. La commune prend le relais dans un deuxième temps concernant en particulier l'aménagement paysager du chemin du Val, la place du château et un travail sur le patrimoine (fontaines rue du château et chemin du val). Chemin du Val, un revêtement provisoire sera étendu (gravillonnage) en attendant son aménagement définitif. Cette seconde phase est prévue dans le courant du second semestre.

Mare du Crany

Deux jeunes du lycée de Pixérécourt sont en stage sur le site de la mare du Crany jusqu'au 14 mars. Nettoyage, mise en valeur, protection de l'espace sont au cœur de leur stage. Merci à eux et à leurs familles qui les ont aidés. Un nouveau pont a été installé facilitant le passage à pied du ruisseau. Des larves de salamandres ont été repérées, cela confirme la nécessité de protéger ce site.



Elections

Cette année est une année électorale:

- Elections présidentielles: les 10 et 24 avril
- Elections législatives: les 12 et 19 juin.

Vous pouvez dès maintenant faire des procurations. Voir ci-dessous la démarche.

Vote par procuration

Les étapes de Maprocuration sont les suivantes:

- **Etape 1** : Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect
- **Etape 2** : Saisissez votre demande de procuration
- **Etape 3** : Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ou un consulat pour faire valider votre procuration
- **Etape 4** : Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est valide, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Poubelle du cimetière

Pour rappel, la poubelle du cimetière est strictement réservée à ce site et ne peut en aucun cas accueillir vos déchets ménagers!! Merci de respecter cette consigne.

Feux

A compter du 1er mars, les feux sont strictement interdits dans les jardins, en forêt et dans les vergers.

Brocante / Vide-greniers d'Eulmont - 8 mai 2022

Le collectif organisateur réunissant 3 associations d'Eulmont* vous propose la brocante - vide-greniers d'Eulmont 2022

*Actions d'orient / L'Aéromodèle Club du Grand Couronné / Les amis du Clocher d'Eulmont

Les inscriptions sont ouvertes du 1er Mars au 20 Avril 2022

Tarif : 12 euros les 5 mètres de stand

Pour vous inscrire scannez le QR code ou rendez-vous sur le lien suivant

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-clocher-d-eulmont/evenements/brocante-eulmont-8-mai-2022>

Renseignements utiles

Lieu de la manifestation : rue de Nancy, rue du Château et rue du Chêne 54690 EULMONT

Date : Dimanche 08 mai 2022

Horaires : de 06h00 à 18h00

Inscriptions : du 01 mars au 20 avril 2022

(priorité aux Eulmontois pour le choix de l'emplacement du 01/03 au 15/03/22).

Pour tout renseignement, veuillez nous écrire à brocante.eulmont@gmail.com



Refonte et cartes électorales

L'année électorale 2022 est une année de refonte. Il s'agit d'une opération matérielle qui consiste à remettre en forme les listes électorales en supprimant les électeurs radiés et en reclassant les électeurs inscrits par ordre alphabétique avec l'attribution d'un nouveau numéro.

Une nouvelle carte électorale sera adressée à l'ensemble des électeurs au plus tard 3 jours avant le premier tour des élections présidentielles.

Cette carte a évolué sur deux aspects :

- un QR code a été ajouté sur le recto de la carte ; lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site internet Élections,
- le Numéro National d'Électeur (NNE), déjà présent sur l'ancien modèle, est mis en valeur. En effet, depuis le 1er janvier 2022, le mandant devra renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration. Le Numéro National d'Électeur (NNE) est permanent, unique et propre à chaque électeur. Il est composé de 8 à 9 chiffres. Les électeurs peuvent retrouver leur NNE en consultant leur carte électorale (ancienne ou nouvelle), ou en consultant le module « [interroger sa situation électorale sur service-public.fr](http://interroger.sa.situation.electorale.service-public.fr) ».